



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Portable : 06 30 17 47 53
E-mail : snu23@snuipp.fr

Guéret, le 5 septembre 2016

À
Madame le Directeur Académique
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Madame l'Inspectrice d'Académie — Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Lors du Comité Technique Spécial Départemental du 2 septembre 2016, vous avez accédé à nos demandes de mise en place de renforts dans les écoles de Gouzou élémentaire, le Monteil au Vicomte, Marsac, Naillat, St Fiel, St Vaury maternelle, St Victor. Les organisations syndicales ont demandé des précisions sur ces renforts notamment sur les quotités et organisations et sur un engagement à mettre des moyens en priorité les matinées dans les classes de maternelle. Vous vous êtes alors engagée sur le fait que « chaque situation serait examinée avec bienveillance ». Nous n'avons pas été en mesure de voter favorablement à vos propositions en l'absence d'engagements précis et clairs pour répondre aux besoins spécifiques des écoles.

Nous avons été surpris d'apprendre ce matin les différentes organisations et quotités retenues pour chaque école :

- St Fiel : jeudi et 9 mercredis (101 élèves pour 4 classes dont 30 en maternelle et 4 attendus en janvier)
- Naillat : mardi et mercredi matin (69 élèves pour 3 classes dont une maternelle à 30 élèves et 2 attendus en janvier)
- Gouzou élémentaire : l'école n'a aucune nouvelle (122 élèves pour 5 classes dont 27 en CP)
- Marsac : lundi (72 élèves pour 3 classes dont 2 classes de maternelle à 26)
- St Vaury maternelle : jeudi (76 élèves pour 3 classes)
- Le Monteil au Vicomte : mardi et mercredi matin (18 élèves, 7 niveaux dans une seule classe et 3 dérogations en attente)
- St Victor : 13 mercredis et 13 vendredis matin (69 élèves pour 3 classes dont 28 en maternelle et 3 attendus en janvier)

Nous avons aussi appris avec étonnement qu'un comptage avait été effectué à l'école du Grand Bourg avec des effectifs importants (122 élèves pour 5 classes et une classe maternelle à 30) sans que la situation ne soit évoquée en instance.

De plus la situation de la Courtine, moyen provisoire voté lors de ce CTSD du 2 septembre pour une situation connue depuis plusieurs années, ne semble toujours pas pérenne pour cette année. En effet le personnel envoyé en urgence dans cette école pour les deux jours de rentrée avant les instances a été rappelé par vos services pour y retourner une semaine « en attendant ». Cette situation dénote bien d'une impréparation de la rentrée de votre part et d'une non-application des décisions votées en CTSD. Ce manque d'anticipation se fait encore au détriment des personnels et des élèves qu'ils accueillent.

Ces répartitions sont insuffisantes. Elles ne correspondent aucunement aux besoins des écoles et ne permettent pas un accueil serein des élèves de façon pérenne et régulière. Elles ne sont donc favorables ni aux élèves ni aux personnels. Le SNUipp-FSU 23 demande à ce que vous organisiez les renforts prévus lors du CTSD du 2 septembre avec bienveillance comme annoncé :

- en prenant en compte les spécificités de l'école maternelle en organisant les renforts pendant les matinées
- en prévoyant ces renforts de façon régulière sur l'année et la semaine
- en accordant à minima un demi-moyen par école

Enfin, les écoles qui bénéficient d'un renfort, et qui ont été prévenues..., nous ont fait savoir que vous leur aviez indiqué que le remplacement du renfort n'était pas prioritaire voire pas prévu. Non content de désorganiser les écoles en leur attribuant des moyens non adaptés, vous ne garantissez pas la continuité du service public en n'organisant pas le remplacement de ces moyens.

Certains de notre intérêt commun pour le service public, nous restons dans l'attente d'une réponse adaptée aux besoins des élèves, des personnels et du territoire.

Les co-secrétaires du SNUipp-FSU 23



Julien Colombeau



Fanny Tissandier